CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 18 septembre 2013 (20.09)
(OR. en)

13780/13

CDR 94

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre espagnol du Comité des régions

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination d'un membre espagnol du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement espagnol,

considérant ce qui suit:

(1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015[1].

(2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Antonio GRIÑÁN MARTÍNEZ,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

[1] JO L 348 du 29.12.2009, p. 22 et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

Article premier

Est nommée membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

- Mme Susana DÍAZ PACHECO, *Presidenta de la Junta de Andalucía.*

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à …, le

Par le Conseil
Le président